

## **ORDRE DU JOUR**

## **CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 23 JUILLET 2024**

# Administration générale :

- Application de l'article L5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales Décisions du Président
- Décision modificative
- Modification du protocole d'organisation du temps de travail Mise en place et conditions d'exercice du travail à temps partiel
- Modification des emplois permanents et non permanents
- Modification des délégués au SICTOM des Combrailles
- Projet Contrat Territorial de Développement Durable 2023-2026
- Transfert de la compétence Eau et Assainissement Choix du scénario Eau potable

#### Habitat:

- Mise en œuvre d'une Opération de Restauration Immobilière (ORI) en centre-bourg de Saint-Gervais-d'Auvergne dans le cadre de l'OPAH-RU
- Rattachement du projet de revitalisation de centre-bourg de Montaigut en Combraille à l'opération de revitalisation de territoire de la Communauté de Communes du Pays de Saint Eloy

#### **Enfance/Jeunesse:**

- Modification du Règlement Intérieur de l'ALSH de Pionsat

## Développement Économique :

- Accord transactionnel entre la Communauté de Communes et Mme Garguilo
- Mise en place de l'opération « Chèque Local » pour la 4ème édition et présentation des statistiques de la 3ème

## **Tourisme:**

- Approbation des circuits de randonnées d'intérêt Combrailles

### **GEMAPI:**

- Travaux dans le cadre du Contrat Territorial Bouble et Chalamont
- Travaux dans le cadre du Contrat Territorial des Hautes Vallées du Cher